

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 35 — — soir, Express.  
6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 57 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

On lit dans le *Pays* :

Le langage du comte Russell à la chambre des lords autorise toutes les suppositions, toutes les conjectures dans l'affaire des duchés. On ne s'étonnera donc pas de nous voir recueillir les nouvelles plus ou moins hasardées que publie la presse étrangère, au sujet de cette affaire. Nous les reproduisons, cela va sans dire, sans en garantir l'authenticité et à titre de simples renseignements.

D'un côté, l'*Aftonbladet*, de Stockholm, prétend que la Prusse aurait fait sonder le gouvernement suédois sur un partage du Danemark, d'après lequel le Danemark propre serait réuni à la Suède, et le Sleswig à la Prusse.

D'un autre côté, le *Daily-Télégraph* affirme qu'un traité secret a été conclu entre l'Autriche et la Prusse, traité dont voici la double clause fondamentale. Le Holstein et d'autres parties du Danemark seraient donnés à la Prusse qui serait engagée, en échange, à soutenir l'Autriche envers et contre tous.

Ce n'est pas tout. La politique des Etats secondaires de l'Allemagne marche parallèlement avec la politique des deux grandes puissances germaniques, mais dans un sens tout contraire.

Ainsi, on annonce que la conférence des gouvernements allemands, autres que ceux de Prusse et d'Autriche, qui a été provoquée par la Bavière, aura lieu incessamment et qu'elle se tiendra à Aschenburg. Enfin, un télé-

gramme du *Fædrelandet* dit que le duc d'Augustenbourg a été proclamé à Eckenfoerde, dans le duché de Sleswig, et ajoute que cet acte a eu lieu sur la place publique, en présence des troupes prussiennes, qui ont laissé faire.

C'est à n'y rien comprendre.

La *Gazette allemande du Nord*, publiée à Berlin, discutant les déclarations du comte Russell et de lord Palmerston, fait observer que les demandes austro-prussiennes au sujet du traité de Londres, avaient été présentées avant que la guerre éclatât, et que, d'après le droit public, la guerre annule tous les traités.

## BULLETIN DE LA GUERRE.

*Résumé des opérations.* — La campagne contre le Danemark est ouverte, on le sait, sur deux points à la fois.

A droite, du côté de la Baltique, l'armée prussienne opère contre Missunde.

A gauche, vers le centre, l'armée autrichienne dirige son attaque contre les forts avancés et les places qui défendent Sleswig, pour emporter cette ville, qui est la plus forte position stratégique du pays. Sleswig est située au fond d'une baie allongée et étroite qui en complète les défenses naturelles.

Le 3 février, les Prussiens ont été repoussés devant Missunde; les Autrichiens ont été repoussés devant Bustorf, une des forteresses qui défendent l'accès de Sleswig, et l'un des points les plus importants de la ligne des fortifications du *Danewirke*.

Voici la dépêche qui annonçait le résultat de cette journée :

« Sleswig, 5 février, 8 h. 15 m. du soir.  
» Aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi, les Autrichiens ont attaqué la position du *Danewirke* à Bustorf. Des colonnes d'infanterie autrichienne et l'artillerie se sont avancées contre Haddely. L'ennemi s'est retiré vers le soir, en laissant quelques prisonniers entre nos mains. Plus tard, le feu a recommencé, mais il a cessé ensuite.

» Le roi, accompagné d'un de ses aides-de-camp et de M. Monrad, a inspecté aujourd'hui, avant midi, les travaux de Missunde.

» En revenant, Sa Majesté a entendu la canonnade de Bustorf.

» La retraite de l'ennemi a été signalée du point le plus élevé des fortifications de Bustorf.

Mais, s'ils n'ont pas pris Bustorf, les Autrichiens ont pu cependant, dans la soirée du 3, avancer sur les postes danois. La dépêche suivante explique ce progrès :

« Berlin, 4 février. — Le feld-maréchal Wrangel mande du quartier-général de Danendorf :

» L'avant garde autrichienne, sous la conduite du général de Gablenz, et l'avant-garde de la division de la garde prussienne, se sont avancées mercredi sur Sleswig.

» La brigade Gondrecourt a fait reculer, à la troisième attaque à la baïonnette, les Danois postés entre Lottorf et Gettorf, s'est emparée du *Königsberg* près d'Oberselk, a pris une pièce de canon rayée et a pénétré jusque sous les canons du *Danewirke*. Nos pertes sont peu considérables.

Du côté de Missunde, pendant cette journée, tout s'est borné à une canonnade entre les Prussiens et les Danois.

4 février. — Les Autrichiens ont renouvelé leur attaque contre Bustorf, mais au départ des dernières dépêches ils n'avaient pas encore enlevé cette position. Une dépêche de Kiel du 4 au soir dément une autre dépêche de Kiel du même jour, qui annonçait la prise de cette place.

Les nouvelles du théâtre de la guerre, qui nous arrivent aujourd'hui en grand nombre, se résument par deux graves échecs pour les Danois : l'abandon du Sleswig et la perte de Missunde.

Reprenons dans leur ordre de date le résumé des faits accomplis; le voici d'après les télégrammes que nous recevons aujourd'hui de Vienne, de Berlin, de Hambourg. Tous ces renseignements sont extraits des *rapports officiels* autrichiens et prussiens :

2 février. — Devant Missunde, aile droite. — Le 2, les Prussiens enlevèrent les fortifications élevées près du moulin d'Ornum, en avant de Missunde. Le 35<sup>e</sup> et le 60<sup>e</sup> d'infanterie se distinguèrent tout particulièrement à l'assaut et subirent des pertes assez fortes.

3 février. — Sur la gauche de la position, les Autrichiens ont marché sur Sleswig le 3. L'avant-garde du corps de Gablenz, appuyée par un détachement de la garde royale de Prusse, a enfoncé les positions danoises entre Sottorf et Gottorf, après trois vigoureuses attaques à la baïonnette. La défense a été énergique et résolue. L'attaque, sous la direction personnelle du comte Gondrecourt, a été digne

## FEUILLETON.

18

## LE MURIER D'OR.

(Suite.)

Quoique Geneviève eût prévu la conclusion de son mari, elle chancela, comme si elle eût reçu un choc dans la poitrine. Il est quelque chose que le marchand honnête redoute plus que l'ouvrier chargé de famille n'apprendre le chômage. C'est la liquidation, car la liquidation est une faillite contre soi-même, tandis que la faillite est une liquidation au préjudice des créanciers. Ces sortes d'impuissance laissent ceux qui les font sans ressources.

— Si nous étions seuls, répondit Geneviève, après avoir surmonté son impression, ce ne serait qu'un peu de temps de perdu et de la besogne à refaire. Si Dieu nous envoie une épreuve, il nous donnera la force de la supporter. Mais nos enfants!

— C'est le plus lourd de la tâche, je le sais, mais il n'en faut déployer que plus d'énergie. Il faut surtout ne pas reculer devant les plus douloureux sacrifices.

Geneviève regarda son mari avec un étonnement craintif. Son inquiétude changea de nature.

— Tu ne sais pas ce qu'on me propose? dit Blondeau en hésitant.

— Non, mais est-ce acceptable?

— Juges-en, ma bonne Geneviève. Une compagnie (les compagnies deviennent une calamité en même temps qu'une manie) une compagnie, dis-je, me propose une position qui serait notre salut à tous et sauvegarderait nos éléments d'avenir.

— Qu'est-ce, mon ami? car je suis impatiente, tu le conçois.

— Il s'agirait d'installer un grand comptoir qui centraliserait les produits innombrables qui font des bazars orientaux un abrégé de tous les commerces, à commencer par le nécessaire et à finir par tous les caprices du superflu. C'est une grande machine compliquée à monter; il y a des relations à créer, un système d'approvisionnement et un personnel à organiser. Si la peine est grande, le profit vaut la peine. On m'offre un fixe annuel net de dix mille francs pour deux années, et à la fin de la seconde, en me rendant ma liberté, on me garantit une prime représentant le traitement payé si l'entreprise est fondée.

— Est-ce croyable?

— J'ai la proposition dans ma poche.

— Et tu ne dis pas que tu acceptes!

— Parce que tu oublies de me demander où doit s'organiser l'entreprise.

— C'est vrai. Mais que ce soit à Paris, en province ou ailleurs, que nous importe?

— C'est qu'il ne s'agit pas de s'installer ici près. C'est au pied du Caucase, à Tiflis.

— Oh! mon Dieu, sur la mer Caspienne, au milieu de gens à demi-sauvages, les Géorgiens, je crois?

— Précisément.

— Alors, mon ami, il vaut mieux nous laisser rouler sur la pente. La gêne à Paris est préférable à la chance qu'il faut aller tenter à tous risques dans ce pays perdu.

— Un homme seul se tire facilement d'affaire, fit Blondeau à demi-voix.

Geneviève ne répondit à l'allusion que par un regard qui passa à travers un nuage. Il y avait du reproche et de la gratitude, de l'admiration et de la pitié, dans ce coup-d'œil chargé des tendresses et des angoisses de la femme et de la mère.

La jeune femme cacha son visage sur la poitrine

de son mari, et, relevant brusquement la tête, elle montra l'un des enfants qui se roulait joyeusement sur une natte, et l'autre qui dormait pelotonné dans son berceau.

— Veux-tu que petit père s'en aille bien loin, bien loin, mon petit ami? demanda la pauvre mère à l'enfant qui galopait sur la natte.

Celui-ci se redressa aux accents de cette voix dont il connaissait si bien les inflexions; il avait deviné le sentiment avant d'avoir défini le sens des mots. Surpris et suffoqué, il regarda son père et sa mère de ses grands yeux azurés que vinrent troubler des larmes.

— Ah! petit papa! s'écria-t-il en se jetant à corps perdu aux jambes de son père, qu'il étreignit de toutes ses forces.

Il allait s'abandonner à une de ces désolations enfantines qui émeuvent les plus indifférents et semblent faire dissoudre le cœur des parents. Mais Geneviève le consola en l'élevant dans les bras de son mari. L'enfant fit un collier de ses deux bras mignons au cou de son père, en posant sa tête blonde sur son épaule; ainsi placé, il reprit sa sérénité et sembla défier le péril.

Blondeau attira Geneviève à lui. Le petit garçon

de la défense. Königsberg, près d'Ober-Selcke pris d'assaut. Un canon rayé pris par le 18<sup>e</sup> chasseurs, dont la conduite a été héroïque et qui a pénétré jusque sous les canons du Danewirke. Les pertes se montent à quatre officiers et cent soldats environ. Les Danois ont perdu quatre-vingts prisonniers. Le chiffre de leurs hommes hors de combat est assez considérable.

Une dépêche de Vienne, 6 février, deux heures, dit :

« Les troupes autrichiennes se préparent à donner l'assaut à la ligne de défense principale après avoir emporté les positions détachées. La brigade Gondrecourt et son commandant ont développé une ardeur au-dessus de tout éloge dans les combats du 5. »

Une dépêche de Copenhague du 4 disait sur cette journée :

Les Autrichiens ont fait 200 prisonniers, mais ils ont éprouvé des pertes très-sensibles.

Deux régiments austro-prussiens, trompés par le brouillard, ont tiré l'un sur l'autre.

La neige tombe abondamment. Le dégel continue.

Le même jour, sur l'aile droite du côté des Prussiens, l'assaut était donné à Missunde :

« Le prince Frédéric-Charles s'est exposé au plus fort de l'attaque. Une balle est venue frapper le fourreau de son épée, mais il n'a pas été blessé. Le grand-duc de Mecklembourg était un des premiers à l'attaque de Königsberg et s'y est particulièrement distingué.

« Les pertes sont en proportion de la force des retranchements. Le comte Groben, lieutenant du 5<sup>e</sup> hussards, a été tué. Nos troupes ont été admirables de calme sous le feu et d'entrain à l'attaque. Les Danois se sont battus avec un grand courage. »

4 février. — Opérations militaires sans importance.

5 février. — La batterie autrichienne de la brigade Thomas, occupant la position de Kirchberg près de Fährdorf, a fait taire les batteries danoises établies près de Zollfuss.

Dans la nuit du 4 au 5 les Prussiens ont armé les batteries de Königsberg, prises d'assaut, avec des pièces rayées de 12.

6 février. — La nuit du 5 au 6 février a été désastreuse pour les Danois. C'est pendant cette nuit que s'est accompli l'abandon de la ville de Sleswig et que l'armée prussienne a préparé la prise de Missunde.

Voici ce qui se passa pendant cette nuit à Sleswig : le matin, à 3 heures 1/2, on a reçu le rapport du colonel Feldegg : Sleswig a été évacué sans combat, et une députation des habitants s'est présentée chez le général de Gablenz. Les Danois sont partis à minuit et demi.

Les Autrichiens sont entrés à sept heures à Sleswig. Le château de Gottorf est occupé

par les Autrichiens et on se prépare à poursuivre l'ennemi.

Une dépêche de Vienne confirme cette grave nouvelle : elle est du 6, à 3 heures 1/2 du soir. Elle annonce que le quartier-général autrichien est établi au château de Gottorf depuis ce matin sept heures.

Les Danois ont abandonné leur position, laissant près de 60 canons de fort calibre dans les retranchements.

Les Autrichiens se préparaient à poursuivre l'armée danoise dans la direction de Flensbourg.

L'abandon de Sleswig par les Danois est un événement militaire de la plus haute gravité. Cette place défendait tout le centre du Danewirke. Elle était protégée en face par une ligne d'ouvrages avancés, à gauche par la ligne courbe du Danewirke, à droite par la Schlei, et entourée de batteries.

Les Autrichiens ont donc franchi maintenant, et à son point le plus important, cette grande ligne de défense, ce Danewirke si bien défendu, sur lequel le patriotisme danois fondait tant d'espérances.

Nous renonçons à expliquer aujourd'hui comment l'armée danoise, si intrépide, a pu évacuer sans combat cette importante position. Est-ce une opération, une manœuvre stratégique ? On ne peut l'admettre, car, en arrière, il n'y a pour les Danois aucune forteresse, aucune place où la lutte puisse se centraliser.

Du côté droit, les Prussiens obtenaient à Missunde un succès tout aussi désastreux pour les Danois.

Une dépêche de Hambourg, du 6, disait déjà : « Deux mille hommes élèvent des batteries de gros calibre devant la tête du pont de Missunde. Les pontonniers jettent un pont à Arnis pour le passage de la Schlei. »

Un télégramme de Berlin a confirmé le précédent en ces termes :

« Le prince Frédéric-Charles a fait jeter, dans la nuit, un pont près d'Arnis, et il a passé, avec son corps, la Schlei. La brigade Roeder, qui a fait le trajet avec des canots, avait été lancée en avant. On a pris quatre pièces de 24 sans essuyer aucune perte. »

Où étaient donc ces canonniers danois ? A quoi ont-elles servi ? A rien, puisque le 6 février on expédiait d'Altona cette dépêche : « Il se confirme de plusieurs côtés, et il a été également annoncé du haut du balcon de la gare, que Missunde était pris. »

Sur ces deux points où la lutte est engagée, la ligne de défense du Danewirke est donc franchie. Ce double désastre, aussi grave que soudain, va avoir des conséquences rapides et importantes.

Les *Nouvelles de Hambourg* publient une lettre datée de Sleswig, 6 février, une heure et

demie de l'après-midi, annonçant que depuis plusieurs heures, il y a lutte près de Jubeck au nord-ouest de Sleswig, entre la brigade et les Danois en retraite.

A midi, on a proclamé, à l'hôtel-de-ville, le duc d'Augustenborg. Le conseil municipal s'étant adressé à ce propos au feld-maréchal-lieutenant de Gablenz, celui-ci a déclaré que cette proclamation ne le regardait pas, que c'était l'affaire de la diète et que la destitution des fonctionnaires danois était l'affaire des habitants.

Une députation de la population de la ville de Sleswig s'est rendue à Kiel pour prêter foi et hommage au duc Frédéric.

Une lettre d'Eckernförde, 4<sup>e</sup> février, contient les détails suivants :

Le prince Frédéric d'Augustenbourg a été proclamé aujourd'hui sur la place du marché. L'adjoint du bourgmestre, M. Stegemann, debout sur le perron de l'hôtel-de-ville, a adressé l'allocution suivante à la foule :

« Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos sentiments à nos frères d'Allemagne les Prussiens. S'ils n'eussent chassé les Danois, nous ne pourrions proclamer aujourd'hui notre bien-aimé prince Frédéric VIII. Personne ne sait ce que nous avons souffert sous le joug des Danois. Grâce à Dieu ! ce temps d'épreuve est passé et il ne reviendra jamais. A l'avenir nous n'aurons pas d'autre souverain que notre prince légitime. Trois salves d'applaudissements pour le prince Frédéric VIII. »

Des acclamations enthousiastes ont répondu à cet appel. Elles n'émanaient pas seulement des habitants de la ville. Beaucoup de soldats prussiens étaient mêlés à la foule ; ils applaudissaient et acclamaient avec entrain. L'accueil chaleureux et cordial qu'ils avaient reçu les avait parfaitement disposés.

M. Stegemann fit observer alors que son supérieur, le bourgmestre, était une canaille de Danois, et qu'on ne pouvait lui permettre de demeurer dans la ville une heure de plus. Cette motion reçut l'approbation générale, et la populace voulait passer immédiatement à l'exécution. Mais M. Stegemann pria le peuple de ne pas intervenir, ajoutant que lui et ses collègues suffiraient à l'expulsion du bourgmestre.

La foule se dispersa paisiblement. Quelques minutes après, M. Stegemann et quelques membres de la municipalité se rendirent chez le bourgmestre et lui signifèrent d'avoir à quitter la ville avant dix heures du soir. Le bourgmestre n'opposa aucune résistance. Le succès de cette négociation fut accueilli avec une satisfaction marquée par les groupes qui s'étaient réunis autour de la maison du bourgmestre pour appuyer au besoin la démarche de M. Stegemann.

Les habitants de Malte ont envoyé au ministre des colonies en Angleterre une pétition signée par 4,464 citoyens notables de l'île et ayant pour but d'obtenir qu'à l'avenir les fonctions de gouverneur soient données à des fonctionnaires civils et non à des militaires. Ils expriment aussi le vœu que la nomination des conseillers se fasse par le suffrage universel et non par le suffrage restreint.

Pour les articles non signés : P. GODER.

## Nouvelles Diverses.

La reine d'Angleterre a ordonné que tous ses petits-enfants nés ou à naître, porteront de droit le titre d'Altesse Royale.

Cet ordre royal est daté du 3 février.

— Les nouvelles d'Égypte nous informent que le froid est tellement vif au Caire qu'il y a de la glace dans cette ville et au Delta, où de mémoire d'homme on ne se souvient pas d'en avoir vu.

En Syrie il y a aussi de la glace et le pays a eu beaucoup à souffrir des pluies diluviennes.

— On dirait vraiment que certains journaux sont en rapport avec le théâtre de la guerre par un service surnaturel, par un service non plus d'estafettes et de courriers, mais d'esprits, tant, en dépit de la distance, des obstacles, de l'interruption des communications les nouvelles qu'ils donnent sont fraîches et particularisées.

C'est ainsi sans doute qu'un de ces journaux a pu, dans la journée du 6, publier à Paris une lettre de Copenhague rendant compte, à la date du 2, de tout ce qui s'est passé le même jour devant Missunde.

Le célèbre Home n'écrivait-il pas dans cette feuille sous le voile de l'anonyme ? C'est du moins la seule explication qui nous vienne à l'esprit du miracle que nous signalons.

— L'archiduc Maximilien et l'archiduchesse Charlotte, sa femme, sont attendus à Bruxelles vers le milieu de ce mois.

— La fête des vigneron, la Saint-Vincent, dit le *Petit Courrier de Bar-sur-Seine*, a donné lieu à une panique qui a fait mettre en mouvement les pompiers de la commune d'Arrelles.

Voici ce qu'on nous écrit :

Les vigneron d'Avirey, ne voulant pas célébrer leur fête un jour maigre, avaient décidé qu'ils fêteraient la veille le saint du lendemain. Pour avertir tous ceux qui devaient assister à la messe et prendre part au festin, ils mirent en branle les cloches et firent un carillon formidable.

Un brouillard épais couvrait la vallée. Les pompiers d'Arrelles, entendant le bruit des cloches et croyant à un incendie, se mirent en marche avec leur pompe pour courir au secours de leurs voisins. Chemin faisant ils apprirent fort heureusement que la fumée

avec l'adresse gracieuse de la calinerie, rapprocha dans une double étreinte les visages assombris de ses parents, en faisant rayonner sur eux un de ces sourires d'ange qui sont le privilège des petits enfants.

— Eh bien ! mon ami, fit Geneviève après un long silence rempli d'émotions, crois-tu possible de nous quitter.

Blondeau, trop impressionné pour trouver à répondre, serra avec force la main de Geneviève, sa poitrine se dilata en laissant échapper un soupir.

Et cependant six mois plus tard il manquait quelque un au magasin de l'Espérance.

On comprend que c'était son chef.

La nécessité, cette ennemie implacable, avait accumulé ses rigueurs sur la pauvre famille ; elle avait renversé le triple rempart d'affection que Geneviève avait élevé en face du projet de Blondeau.

Il y avait eu bien des résistances, bien des objections ; il y avait eu pendant de longues journées de ces interminables luttes affectueuses où celui qui triomphe est la première victime. Mais il avait bien fallu se rendre à l'évidence et se courber sous la main de fer de ce que d'autres moins résignés aux

épreuves eussent appelé la fatalité.

Blondeau avait promis de partager en deux parties la durée de son exil. Pendant son absence, Geneviève devait s'efforcer, sinon de faire prospérer, au moins de maintenir la petite entreprise qui leur avait d'abord si bien réussi. Son mari devait faire face aux éventualités, en déléguant par fractions les portions exigibles de son traitement. Si, au contraire, le commerce reprenait, ces ressources devaient reconstituer et grossir la réserve.

Blondeau s'était donc mis en route.

Il est des choses qui ne se racontent pas, car elles défont la parole. Les adieux du marchand à sa famille sont du nombre.

Pendant le premier semestre, Geneviève, qui était dans sa faiblesse la femme des fortes résolutions qu'inspire le dévouement, constata avec bonheur un retour de la laborieuse prospérité d'autrefois. Les lettres de son mari, en rassurant sa tendresse, lui donnèrent un nouveau courage.

Hélas ! tout cela ne devait pas durer. Un nouveau temps d'arrêt se reproduisit, et, pour comble de malheur, Blondeau cessa de donner de ses nouvelles.

Geneviève eût facilement supporté le retour de

l'adversité ; elle se sentit sans force contre les angoisses qui virent s'emparer de son esprit. La prière et la vue de ses enfants lui redonnaient seules le ressort dont elle avait besoin. Cependant, dans ces luttes continuelles contre tous les genres d'inquiétude, sa santé s'altéra.

Dans un autre milieu, on eût eu facilement raison du marasme qui s'emparait d'elle. Mais tout s'assombrissait dans ce pauvre intérieur, qui ne tarda pas à retomber au point où Blondeau l'avait laissé.

Toutes les démarches faites au siège de l'administration qui avait organisé l'entreprise de Tiflis demeurèrent infructueuses. On ne recevait pas de nouvelles de l'auxiliaire de la gerance. Les derniers renseignements s'arrêtaient à une excursion que Blondeau avait dû faire dans les régions transcaucasiennes, suivi d'une escorte de Cosaques, dont on n'avait pas revu un seul homme.

Quant à la maison qui faisait subsister cette pauvre mère et ses deux enfants, elle était tombée au dernier échelon. Ce n'était plus seulement cette stagnation relative qui laisse encore la ressource de vivre. Vivre dans le milieu marchand n'est pas seulement le fait de satisfaire les premiers besoins. Il y a le loyer, et le réduit de l'Espérance avait, dans son

humilité, senti le contre-coup de ces aggravations fabuleuses qu'aient provoquées elles-mêmes les illusions du commerce et ses compétiteurs ; il y avait les impôts, les frais journaliers de la pauvre boutique. Le pain quotidien et les dépenses réclamées par une santé compromise venaient à leur tour.

— Comment faire, mon Dieu, comment faire ? se demanda un jour la pauvre Geneviève, dont la tête s'égarait en face du gouffre ouvert sous ses pieds.

Elle venait de constater l'échéance du second terme de son loyer et le total du long arriéré qu'avait creusé les crédits accordés par les fournisseurs bienveillants.

L'homme d'affaires du propriétaire, qui avait pris sur lui les délais accordés à Geneviève, parut le premier. Il eût bien voulu être utile à la malheureuse femme ; mais il avait des comptes à rendre, un devoir à remplir, et sur lui pesait une responsabilité que la rigueur bien connue de son mandant allait certainement rendre effective.

— Si seulement vous pouviez régler l'ancien terme, dit-il à sa débitrice.

La bouche sèche et l'œil égaré, Geneviève montra le comptoir vide.

— C'est triste, je le sais, et je sais que, si vous

qu'ils apercevaient dans la direction d'Avirey n'était autre que la fumée des cheminées qui faisaient bouillir les marmites pour célébrer la Saint-Vincent.

Ils s'empressèrent de rebrousser chemin, mais en maugréant toutefois contre les adeptes de saint Vincent qui les avaient ainsi dérangés de leurs travaux.

Si ces pompiers eussent continué leur marche, ils n'auraient eu qu'à éteindre le feu de la cuisine, en prenant part au festin. Ils n'ont pas souvent de pareilles aubaines.

Le vent de la nouveauté ou l'imaginative des feuilles de province paraît être depuis quinze jours à deux espèces particulières de surprises : les poissons phénomènes et les enlèvements outrepassés. Laissons de côté pour le moment les divers barbeaux et brochets fantastiques dont on nous a suffisamment repus ces temps-ci, et contentons-nous de l'extrait suivant du *Messenger de Provence*, qui forme un pendant agréable à l'enlèvement de ce fiancé de soixante-dix ans, enlevé la veille de son hyménée *in extremis*.

Voici donc ce que raconte le *Messenger de Provence* :

« Un fait d'une audace inouïe vient de se produire dans notre ville. C'était le lundi 18 janvier, vers minuit et demi. Un jeune homme, sortant d'un café-restaurant, passait sur le port, au coin de la rue Reynard, lorsqu'il entend ces mots :

« Le voilà ! » Aussitôt trois hommes déguisés se précipitent sur lui, le bâillonnent, l'enlacent et le jettent au fond d'un riche coupé, qui s'élance à l'instant. Ce fut l'affaire d'un clin d'œil.

Après un trajet d'environ quatre heures à toute vitesse, pendant lequel les trois hommes le tenaient garrotté et serré, on arrive dans une magnifique maison bourgeoise, et on l'introduit dans une chambre à coucher somptueusement meublée. On le laisse seul toute la nuit.

Le lendemain, à travers une cloison, on lui dit qu'on croit s'être trompé, mais que la personne qui doit le voir n'étant pas encore arrivée, il faut attendre. Toute la journée se passe, puis encore toute la nuit, puis encore une partie de la journée, et ce n'est que vers cinq heures du soir qu'on lui dit encore, à travers la cloison, qu'on s'est réellement trompé, qu'on le regrette vivement, mais que, s'il n'en parle à personne, il aura de bonnes nouvelles plus tard de ce contre-temps.

Alors trois hommes se présentent dans le même accoutrement que la veille, le bâillonnent, l'attachent et le mettent encore en voiture.

Après quatre ou cinq heures de trajet, il est descendu dans un lieu désert, et on le laisse libre, lui demandant son nom et son adresse, et lui recommandant bien de n'en

rien dire à la police, parce qu'il pourrait s'en repentir.

Enfin délivré de ce trop réel cauchemar, il se rend dans un restaurant voisin de son domicile pour y prendre quelques aliments, car, depuis le moment de son enlèvement, il n'avait rien bu et rien mangé, si ce n'est quelques biscotins qu'il avait apportés d'Aix, d'où il venait de faire un baptême.

Il a couché dans ce restaurant, et le lendemain, pris de douleurs atroces à la région du cœur, on a dû faire appeler un docteur, lequel a constaté un état grave de concentration sanguine et d'exaltation nerveuse qu'on comprend fort bien.

De là, il s'est rendu à son domicile, rue de la Loge, auprès de sa famille, très-inquiète de son absence prolongée.

Ajoutons qu'on ne lui a fait aucun mal et qu'on ne lui a rien soustrait. Il portait sur lui une trentaine de francs.

On se demande ce que serait devenu le malheureux pour lequel on a pris ce jeune homme.

Cet enlèvement s'est produit tout à côté de l'hôtel de ville, sur le port fréquenté par les douaniers, en un quartier populeux et fréquenté même à cette heure. »

## Chronique Locale.

Les fêtes du carnaval ont été pleines d'entrain dans notre ville, la cavalcade a été favorisée par un temps magnifique, toute la population de Saumur et des environs était sur pied et suivait avec un vif plaisir les ébats de la jeunesse Saumuroise.

Un peloton de cavaliers ouvrait la marche ; il était suivi du char de la musique de Restigny qui l'année dernière avait prêté son concours avec une bonne grâce que personne n'a oubliée et avait su faire apprécier son talent. Derrière ce char, des cavaliers circulaient à droite et à gauche, quêtant aux balcons, aux fenêtres, tandis que des charlatans discouraient sur un autre char, vendant des spécimens sans pareils et livraient au public des chansons appropriées à la circonstance.

Un char, d'un aspect tout particulier, venait à la suite de ces cavaliers ; il représentait la bouche béante d'un gigantesque monstre marin. Ce gouffre, tout hérissé de dents tranchantes, recevait les offrandes que les spectateurs envoyaient des fenêtres ; quelques diabolins s'agitaient sur la mâchoire inférieure de ce mastodonte, et centralisaient dans la marmite du diable le produit de la recette.

L'excellente musique de l'Ecole de cavalerie avait été mise à la disposition de la commission de la cavalcade. Pendant toute la promenade elle a fait retentir les airs de ces brillantes symphonies que l'on aime toujours applaudir.

A sa suite, se déroulait lentement un char

allégorique traîné par six bœufs, au sommet duquel trônait Bacchus à cheval sur un tonneau. Il n'avait point autour de lui ces Bacchantes qui l'accompagnaient, nous dit la fable, à la conquête des Indes ; plusieurs jeunes cantinières dansaient gaiement au bas de lui en avant du char. Avec les anachronismes tout est expliqué, et pendant les fêtes de carnaval tout est permis.

A la nuit, la belle percée du Pont-Fouchard jusqu'à la gare, s'est illuminée comme par enchantement ; de nombreuses guirlandes de lanternes vénitiennes décoraient les balcons et éclairaient le parcours que devaient suivre de nouveau les jeunes héros de la journée. Déjà au fond du tableau deux masses de feu brillaient : c'étaient les divers chars entourés de lumières qui étaient rangés auprès du Pont-Fouchard. A 7 h 1/2, le rassemblement était complet, et les acteurs de cette fête de nuit se mettaient en marche. Ils ont été accueillis partout par les braves de la foule et les détonations de pétards, chandelles romaines, bombes de couleurs, fusées, etc. Leur retour sur la place de la Bilange a été d'un effet féérique. On eût cru assister à un bombardement : les traînées de feux fendaient l'air en tous sens et se heurtaient contre les maisons ; d'autres bouquets s'épanouissaient dans l'espace et éclairaient la place et les rues adjacentes.

A neuf heures et demie les munitions étaient épuisées ; ces feux croisés avaient cessé, les torches étaient presque mortes, les flammes du Bengale sans éclat ; la musique de l'Ecole maintenait seule la foule ; deux fois, après les *bis* qui partaient de toutes les poitrines, elle a exécuté le même morceau avant de se retirer.

Titis, bérés, sauvages, débardeurs, balochards, chicards et chicandards, se sont dispersés aux quatre vents du ciel. Les dernières heures du dimanche-gras les ont vus soufflants, haletants, boiteux de leurs exploits ; ils n'avaient rien épargné, ni peine ni fatigues ; ils s'étaient multipliés et avaient employé toute leur ardeur pour grossir leurs escarcelles.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Les événements militaires marchent dans le Sleswig avec une rapidité inattendue. Notre bulletin de la guerre ne constate aujourd'hui que des mouvements rétrogrades de l'armée danoise, dont le quartier-général a été transporté à Meza, point sur lequel le général de Meza a concentré toutes ses forces. Les victoires de l'armée austro-prussienne ne lui coûteront pas très-cher, puisqu'elle ne rencontre partout qu'une faible résistance, mais ces victoires n'en sont pas moins décisives. On s'attend à apprendre au premier moment

que l'occupation des deux duchés est complètement et définitivement réalisée. On se trouvera donc bientôt en face d'un fait accompli.

Une dépêche de Copenhague dit que les Danois ont abandonné le Danewirke par ordre du général Meza pour se retirer à Dybbel.

L'indignation et l'agitation produites à Copenhague par cette nouvelle sont *indescriptibles*.

Copenhague, 7 février au soir. — Le président du conseil, M. Monrad, a déclaré au sein du rigsdag que le roi n'était pour rien dans l'ordre de retraite du général Meza, dont la conduite est inexplicable et qui, par suite, a été rappelé.

L'armée danoise est arrivée à Duppel.

La cavalerie se retire vers le Nord, constamment poursuivie par l'ennemi.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

On lit dans l'*Opinion Nationale* du 16 janvier 1864 :

« Le communiqué suivant vient d'être adressé à un journal de Nancy :

« Le *Journal de la Meurthe et des Vosges*, dans son numéro du 2 janvier 1864, annonce que l'Empereur aurait contracté avec une Compagnie anglaise, *The Gresham*, une assurance sur la vie pour une somme de cinq millions. Cette nouvelle est complètement fautive. Aucune opération de ce genre n'a été faite par Sa Majesté. »

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

### ADJUDICATION sur soumissions cachetées.

Le jeudi 25 février 1864, il sera procédé, au Ministère de la marine et des colonies, à l'adjudication, en seize lots de 25.000 kilogrammes chacun, de la fourniture de quatre cent mille kilogrammes de fil de caret blanc, à livrer dans les ports de Cherbourg, Brest et Lorient.

Les personnes qui auront l'intention de concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance du cahier des conditions particulières à la préfecture de Maine-et-Loire.

### Sommaire de l'ILLUSTRATION du 6 février.

Revue politique de la semaine. — Incendie de l'église de la Compagnie, à Santiago. — Correspondance de Danemark. — Courrier de Paris. — Le foyer perdu (nouvelle). — Chronique musicale. — Les nègres de l'armée fédérale. — Revue littéraire. — Gazette du Palais. — Les frères Schlagintweit et leur voyage dans l'Inde. — Banquet offert, à Marseille, à M. Lucy, receveur général des Bouches-du-Rhône. — Bal donné, à Marseille, par M. le sénateur chargé de l'administration des Bouches-du-Rhône.

Gravures : Le général de Meza, général en chef de l'armée danoise, et son état-major. —

puvez vous libérer, ce serait comme auparavant.

L'homme d'affaires avait d'un coup d'œil involontaire constaté la maigreur de l'assortiment. En effet, la marchandise délaissée par les chalands naturels avait eu, comme les contrées forestières, ses coupes sombres. Le dépôt au Mont-de-Piété et la vente à perte avaient fourni les dernières et tristes ressources qui avaient procuré du pain à la famille.

Lorsque le malheur met le pied quelque part, il est rare qu'il ne prenne pas toutes les formes.

Au réusseur du propriétaire succédèrent les fournisseurs. A leur honneur, il n'est que juste de dire qu'ils furent tous pitoyables ; quelques-uns d'entre eux se montrèrent généreux.

— Il y aura toujours du pain pour vous à la maison, dit la boulangère, attendrie par le spectacle de cette détresse décente et digne. Ma visite n'est qu'un prétexte. Pour qui, mon Dieu, y aurait-il de la compassion et de l'assistance, si ce n'était pour de braves gens comme vous ?

Geneviève embrassa la bonne femme qui sortit en oubliant sur le comptoir un rouleau de pièces de cinq francs. Vainement Geneviève, qui l'avait vue, voulut lui rendre son argent.

— Ce n'est pas à vous que je prête, c'est à Dieu ;

vous rendrez s'il le permet.

Malgré ces palliatifs, la ruine était dans la logique des choses.

Geneviève reçut un soir la visite d'un huissier, qui remit un commandement formulé à la requête du propriétaire.

L'officier ministériel n'avait pas dépassé le seuil, que Geneviève tombait évanouie auprès du petit lit où dormaient ses enfants. Le choc l'avait brisée.

Une voisine, amenée par hasard, lui prodigua les premiers soins pendant qu'un commissionnaire courait au médecin.

Lorsque le docteur se fut rendu compte de la situation de la malade, il ne put dissimuler son impression.

— Une fièvre ardente, du délire, un moral ébranlé et une constitution affaiblie, dit-il à demi-voix, c'est bien grave. Tous les genres de peril sont là.

Cependant le lendemain la malade sembla mieux à la brave femme qui venait de prendre spontanément son tour de garde au chevet. Elle profita de la situation pour aller à la hâte chez le pharmacien.

Pendant son absence, Geneviève se leva, et, sous l'influence des ardeurs de la fièvre, elle écrivit deux

lettres qu'elle glissa dans le tiroir d'un meuble. Sa gardienne ne s'aperçut de rien.

Geneviève la pria bientôt de faire mettre ses deux lettres à la poste.

Les supposant écrites avant l'accident, la brave femme ne fit aucune observation, et les porta à la boîte du quartier.

Le soir, Geneviève était redevenue la proie de la fièvre, qui prenait une nouvelle intensité. Le délire fut continu. La vie et les malheurs de la malade se resumaient dans des phrases bizarres et dans des interjections poignantes.

Au matin, il y eut comme une lueur dans ce chaos ; la confusion des idées sembla prendre une apparence de méthode ; c'était la logique dans le déraisonnement.

Pendant que le médecin observait attentivement ce phénomène, la porte s'ouvrit.

Geneviève fit un mouvement qu'on eût dit provoqué par une secousse électrique. Sur son séant, les bras étendus vers l'entrée, les yeux hagards et brillant d'un feu sombre, elle poussa un cri strident qui remua jusqu'au fond des entrailles les trois ou quatre personnes présentes.

Cette révolution était produite par l'entrée de

l'huissier qui était venu l'avant-veille. Il était suivi des agents ordinaires d'une saisie.

Les survivants s'arrêtèrent en face de cette femme, qui semblait se dresser comme un spectre.

Il était trop tard !

Geneviève, en proie à une exaltation nerveuse qui décapait ses forces, donna tous les signes caractéristiques d'un transport qui ne put être maîtrisé qu'à grand-peine.

Huit jours après cette lamentable scène, le petit magasin de l'*Espérance* était vide et fermé, il ne se rouvrit plus.

L'année suivante, il était absorbé par une maison babylonienne destinée à une vaste spéculation.

On ne sait que trop l'effet de la destruction des objets et des transformations opérées dans les habitations et les rues. En déplaçant les habitants, elles effacent jusqu'au souvenir de leur passage. C'est ainsi que l'oubli, dans son impitoyable courant, engloutit tant de choses à Paris !

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE A PARIS

Dividendes payés et à payer. — Cours des valeurs étrangères.

Vue de la ville de Rendsborg (Sleswig-Holstein). — Les troupes autrichiennes passant l'Elbe, près de Hambourg. — Les nègres de l'armée fédérale (11 gravures). — Les frères Schlagintwiel et leur voyage dans l'Inde (6 gravures). — Banquet offert, à Marseille, à M. Lucy. — Fête donnée par M. le sénateur de Maupas, à Marseille. — Échecs. — Rébus.

**Marché de Saumur du 6 Février.**

Froment (l'hectol.)	16 60	Huile de lin.	58 —
2 <sup>e</sup> qualité	15 96	Paille hors barrière	34 50
Seigle	9 —	Foin	70 50
Orge	10 —	Luzeine (les 750 k)	72 25
Avoine (entrée)	8 25	Graine de trèfle	48 —
Fèves	11 50	— de luzeine	50 —
Pois blancs	24 —	— de colza	26 —
— rouges	23 —	— de lin	28 —
Cire jaune (50 kil.)	170 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ord.	59 —	(l'hectolitre)	—
— de chenevis	50 —	— cassées (50 k.)	65 —

**COURS DES VINS (1).**

<b>BLANCS (2).</b>	
Coteaux de Saumur 1863.	1 <sup>re</sup> qualité » à »
Ordin., env. de Saumur, 1863	1 <sup>re</sup> id. 60 à »
Id.	2 <sup>e</sup> id. 55 à »
Saint-Léger et environs 1863,	1 <sup>re</sup> id. 52 à »
Id.	2 <sup>e</sup> id. 48 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 <sup>re</sup> id. 48 à »
Id.	2 <sup>e</sup> id. 45 à »
La Vienne, 1863.	32 à 36

**ROUGES (3).**

Souzay et environs 1863.	90 à 100
Champigny, 1863.	1 <sup>re</sup> qualité 180 à 140
Id.	2 <sup>e</sup> id. 120 à 140
Varrains, 1863.	90 à 100
Bourgueil, 1863.	1 <sup>re</sup> qualité 100 à »
Id.	2 <sup>e</sup> id. 90 à »
Restigny 1863.	80 à 90
Chinon, 1863.	1 <sup>re</sup> id. 80 à »
Id.	2 <sup>e</sup> id. 75 à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

**ABONNEMENTS.**

	Un an.	Six mois.
PARIS,	15 fr.	8 fr.
DÉPART.,	18 fr.	10 fr.
CORSE,		
ALGÉRIE,		
ÉTRANGER, selon le tarif postal.		

11<sup>e</sup> année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

# LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

**BUREAUX A PARIS,**  
Rue Sainte-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

La FRANCE ÉLÉGANTE, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa onzième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la FRANCE ÉLÉGANTE a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La FRANCE ÉLÉGANTE publie dans le courant de chaque année : — 1<sup>o</sup> 24 numéros, format grand in-8<sup>o</sup>, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur ; — 2<sup>o</sup> 28 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par M<sup>me</sup> Héloïse LELOIR ;

— 5<sup>o</sup> 12 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre ; — 4<sup>o</sup> 12 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants ; — 5<sup>o</sup> 4 à 6 planches de tapisseries coloriées ou dessins pour crochet, fillet de tricot ; — 7<sup>o</sup> Plusieurs morceaux de musique, de chant et de piano ; — et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

Parmi les écrivains les plus aimés du public, citons au hasard : MÉRY, PAUL FÉVAL, PIERRE ZACCONE, JULES SANDEAU, ALFRED DES ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, ÉTIENNE ENAULT, JULES KERGMARD, ELIE BERTHET, M<sup>me</sup> ANAIS SÉGALAS, COMTESSE DASH, CLÉMENCE ROBERT, ETC., ETC.

On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Étude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**  
Après décès.

Le vendredi 12 février 1863, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé le sieur Pierre Dorison, fabricant de peignes, à Saumur, rue de Fenet, à la vente publique aux enchères du mobilier et du matériel dépendant de sa succession vacante, à la requête de M. Pierre Cournay, curateur à ladite succession.

Il sera vendu :

Armoire, buffet, tables, chaises, draps, chemises, pantalons, paletots, et autres effets, montre en argent, presse à peignes, tenailles, soufflets, étaux, trois tours, quantité d'outils, meule, tonne et barriques et quantité d'autres objets.  
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

**A VENDRE**

**452 PIEDS D'ARBRES**

Parmi lesquels un très-grand nombre de chênes futaies de première grosseur, propres à la fente et à la marine, situés en la commune de Chouzé-sur-Loire, à un kilomètre de la Loire et à trois kilomètres de la station de Port-Boulet.

S'adresser à M. BRAYER-MAISON-NEUVE, notaire à Chouzé-sur-Loire.

Étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**UNE MAISON**

Et 82 ares de terre, à Saint-Martin-de-la-Place. (24)

Étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**FONDS A PLACER**

Diverses sommes à termes et à rente viagère. (25)

**A VENDRE**

Ensemble ou par lots,

**LA SUPERFICIE DU TERRAIN**

de

**LA MINOTERIE DE SAUMUR**

Située à la Croix-Verte, route du Mans,

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur. S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

**A VENDRE**

**UN BEAU BILLARD**

S'adresser au bureau du journal.

Cabinet d'affaires de Ch. CORMERY, 18, rue du Collège, à Saumur.

ON DEMANDE A EMPRUNTER, diverses sommes sur bonnes garanties. (69)

**A LOUER**

En totalité ou par parties,

**VASTE TERRAIN,**

Propre à faire un entrepôt, appartenant à M. Delandé de Bagneux, Situé aux Malignes, canton du Pont-Fouchard, sur la route de Doué à Saumur.

S'adresser à M. LETEUILLE, menuisier, rue Brault, à Saumur. (26)

**EMPLOI DE GARDE CHAMPÊTRE.**

On demande, pour remplir les fonctions de garde champêtre, un homme nouvellement libéré du service militaire. Inutile de se présenter si on ne peut fournir les meilleurs renseignements.

S'adresser au bureau du journal.

**UNE BOURSE**

Commune pour exonération du service militaire est ouverte par plusieurs pères de famille en l'étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (28)

**BON BILLARD**

**A VENDRE**  
S'adresser au bureau du journal.

**CODE**

DES

**USAGES RURAUX.**

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

## FABRIQUE

DE

# BILLARDS ET MEUBLES

Menuiserie en bâtiments.

## J. RATOUIS

Rue St-Nicolas, 31, Saumur,

A l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il se charge de tous les travaux de menuiserie en bâtiments. On trouve chez lui tous les dessins de menuiserie nécessaires à la construction, dans le goût le plus moderne, tels que devantures de boutiques, portes cochères, lambris, décors intérieurs d'appartements, chaires à prêcher, confessionnaux, etc.

DECORS DE JARDINS. Kiosques, ponts, barrières et chaumières. Dessins de pièces de menuiserie, dans le nouveau style néo-grec, exécutés sur les plans de nos plus habiles architectes, dans les quartiers neufs de Paris. Ces nouveaux dessins traitent d'un genre pour ainsi dire encore inconnu.

Il continue, comme par le passé, sa fabrique de billards et meubles, que l'on trouve chez lui tout confectionnés, en chêne, acajou, noyer, frêne, érable, palissandre et bois de rose.

Mains-courantes d'escaliers en bois différents. FOURNITURES et REPARATIONS DE BILLARDS. Draps pour billards et tables de jeu, billes d'ivoire, queues ordinaires et queues d'honneur, bandes métalliques, bandes en caoutchouc vulcanisé et bandes en lisières, tables de billards en ardoise et pierre de Tonnerre.

Réparations de meubles antiques et modernes. Marbres pour meubles. Dépôt de placages de toutes sortes, de la maison Delcour, de Tours.

Vente en gros et détail.

Pieds de tables, sculptures et rouleaux de lits. (51)

# LA FÉODALITÉ

ET

## LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I<sup>er</sup>. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité ; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques ; — Vasselage militaire — Bénéfices ; — Colonat ; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité ; — Fiefs ; — Censives ; — Mainmortes ; — Mariage féodal ; — Bail féodal ; — Gardes noble et roturière ; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue ; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux ; — Directe royale universelle ; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8<sup>o</sup>. — Prix : 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir ; GAULTIER, libraire, r. St-Jean ; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

**BOURSE DU 6 FÉVRIER.**

3 p. 0/0 baisse 5 cent. — Fermé à 66 50.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 50

**BOURSE DU 9 FÉVRIER.**

3 p. 0/0 hausse 5 cent. — Fermé à 66 55.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 50

Saumur, P. GODET, imprimeur.